

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant RG SAFETY, 817, rue Nicéphore Niepce ZAC de la Fouillouse, 69800 SAINT-PRIEST, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Lunettes de protection de la marque ERGOS référence : COLT LIGHT SMOKE

Code: 100205

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE)
 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant la (les) norme(s)
 européenne(s) harmonisée(s) EN 166:2001 ; EN 172/A1:2000
- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) référence PPE24162759 du 14 08 2024 délivrée par le laboratoire notifié n° 2849 :

INSPEC International B.V. Beechavenue 54-62, 1119 PW, Schiphol-Rijk Pays-Bas

Fait à Saint Priest, le 26 Septembre 2024

Signé par et au nom de RG SAFETY Audrey GIBOULET Responsable Homologation MDD

A. GIBOULET

GROUPE RG
817 rue Nicéphore Niepce

ZAC de la Fouillouse

TEL +33 (0)4 72 23 24 30
FAX +33 (0)4 72 23 71 98 RG SAFETY capital 16 342 937,00

N° IDENTIFICATION TVA FR 90 420 625 394

69800 SAINT-PRIEST